



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **11 octobre 2011**

Considérant que le préavis municipal N° 4 concernant:

Autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 12 juillet 2011
- entendu le rapport de la commission permanente des finances

Décide

D'autoriser la Municipalité à plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, que la Commune de Rolle soit demanderesse (requérante) ou défenderesse (intimée). Cette autorisation générale s'étend aux actions de plaider, recourir, transiger, compromettre ou passer expédient.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 octobre 2011.

Le Président

Nicolas Walter



La Secrétaire

Violaine Cherpillod